

MASTER

PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

PRÉSENTATION

L'objectif général du parcours est de former des psychologues sociaux, du travail et des organisations capables d'intervenir avec compétence et éthique dans les différents champs d'actions de la discipline.

Le parcours entend fournir les enseignements fondamentaux et appliqués nécessaires à la prise en charge des missions et activités du/de la praticien·ne en PSTO.

Pour cela, sont distinguées cinq grandes thématiques relatives aux domaines majeurs de l'exercice professionnel ainsi qu'aux principales problématiques rencontrées sur le terrain :

- ▶ Evaluation et Formation (psychologie du personnel)
- ▶ Psychologie des organisations
- ▶ Travail et construction des identités (psychologie sociale et du travail)
- ▶ Environnements et santé au travail (psychologie de la santé au travail)
- ▶ Transitions professionnelles et conseil en carrière (psychologie de l'orientation professionnelle).

Chacune de ces 5 thématiques est déclinée durant les deux années avec une progressivité des enseignements, de l'apport de connaissances à l'analyse de situations professionnelles et/ou organisationnelles et la mise en œuvre des savoirs et savoir-faire acquis sur le terrain.

Pour cela, la formation s'appuie sur des enseignant·e·s-chercheur·e·s et des professionnel·le·s spécialistes de ces problématiques qui conjuguent différentes modalités pédagogiques : cours magistraux, retour d'expériences, études de cas, mises en situation, analyse de pratiques, exposés, jeux de rôle, autoscopie, tutorat, formation- action et séminaires.

Le lien avec les praticien·ne·s et les structures d'emploi est développé tout au long du parcours que ce soit par des interventions de professionnel·le·s dans le master, par leur participation au conseil de perfectionnement, ou par l'accueil des étudiant·e·s en stage et la réalisation d'une étude répondant à une problématique de terrain.

Les aspects transverses de la formation sont opérationnalisés grâce à l'intégration de connaissances issues de disciplines connexes permettant une approche globale des problématiques humaines et sociales du monde du travail : droit du travail, ergonomie, économie/gestion, communication.



Stages

Deux stages sont obligatoires, un de 200H en 1^{er} année (discontinu) et un de 500H en seconde année (continu).

Les structures d'accueil, quelle que soit l'année sont :

- ▶ soit des structures privées (comme Airbus, L'Oréal Paris, Thales, Orange, Ad Search, Ethics group, Auditek, Better Human, Air France, etc.) de différentes tailles (grandes entreprises, PME, TPE avec les cabinets conseils);
- ▶ soit des institutions publiques et collectivités territoriales (comme Météo France, ESAT de St Exupéry, Mairies de Colomiers et de Toulouse, GRETA, Mission locale de Bruxelles ville, etc.);
- ▶ soit des associations (nombreuses dans le champ de l'orientation et de l'insertion professionnelle), par exemple : Format différence, CIBC, ASTA (SST), ARACT, etc.

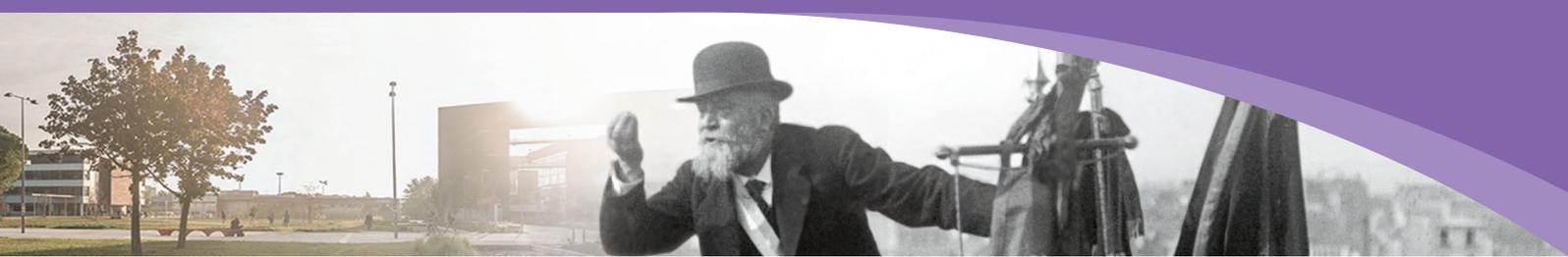
CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur **ECANDIDAT** : <https://ecandidat.univ-tlse2.fr>

Une Licence en Psychologie est requise (et nécessaire pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du Master).

Sont examinées l'acquisition de connaissances dans le domaine de la Psychologie sociale et de la psychologie du travail et des organisations (UEs de spécialité), les UE de méthodologie liées à des compétences transversales au métier de psychologue et spécifiques au champ, une initiation à la recherche (TER) mais aussi des expériences hors cursus traduisant une connaissance du monde professionnel.



” LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
► UE 701	PYOG701T	Environnements et santé au travail	6	25
► UE 702	PYOG702T	Evaluation, Formation et Psychologie des organisations	10	75
► UE 703	PYOG703T	Introduction à la psychologie de l'orientation	4	25
► UE 704	PYOG704T	Recherche : méthodologie quantitative et Ethique	4	25
► UE 705	PYOG705T	Professionalisation : Stage et champs d'insertion	3	25
► UE 706		Langue vivante	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
► UE 801	PYOG801T	Mémoire de recherche	8	
► UE 802	PYOG802T	Travail et construction des identités	4	25
► UE 803	PYOG803T	Questions de société: les apports de la cognition sociale	4	25
► UE 804	PYOG804T	Recherche : méthodologie qualitative et Ethique	4	25
► UE 805	PYOG805T	Professionalisation : Stage et conduite de réunion	3	25
► UE 806	au choix:	Adapter les protocoles d'entretien au contexte professionnel Variabilité humaine et nouvelles technologies Actualités de la psychologie: regards croisés	3	25
► UE 807	PYOC807T	Questions de société: approches psychosociales et développementales	4	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
► UE 901	PYOG901T	Démarches d'intervention et outils avancés en PSTO	6	50
► UE 902	PYOG902T	Approfondissements et applications PSTO	10	125
► UE 903	PYOG903T	Aspects socioéconomiques et institutionnels	4	25
► UE 904	PYOG904T	Séminaires de recherche et supervision 1	4	25
► UE 905	PYOG905T	Secteurs d'activités et pratiques en PSTO	3	25
► UE 906	PY00906T	Anglais pour psychologues N2	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
► UE 1001	PYOG111T	Mémoire et rapport de stage	19	
► UE 1002	PYOG112T	Ergonomie et analyse des conditions de travail	4	25
► UE 1003	PYOG113T	Séminaires de recherche et supervision 2	4	25
► UE 1004	PYOG114T	Ethique et déontologie des pratiques en PSTO	3	25

✂ ET APRÈS ?

Le parcours PSTO valide une formation professionnalisante de haut niveau donnant accès au titre de psychologue, tel que le définit la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985, publiée au JO du 26 juillet 1985.

Les étudiant·e·s diplômé·e·s peuvent s'insérer dans les domaines suivants :

- **de la formation professionnelle et de l'intervention en organisation** : les structures employeuses sont notamment les cabinets de consultants, les centres de formation privés ou publics, les organismes collecteurs des fonds de formation (OPCA), les services de formation d'entreprise ou de la fonction publique ;
- **du recrutement, du conseil professionnel, de l'aide à l'insertion et de la gestion des ressources humaines** : les étudiants s'insèrent, en majorité, dans des cabinets spécialisés en recrutement et en reclassement professionnels, dans les structures d'aide à l'insertion telles que Pôle Emploi, des organismes spécialisés dans l'insertion des travailleurs handicapés (CRP), dans des agences d'intérim, dans les services des ressources humaines d'entreprise ou de la fonction publique, dans les centres de bilan de compétences ;
- **de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques** : les débouchés sont principalement offerts par les cabinets privés de consultants et d'expertise, les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les Services de Santé au Travail interentreprises ou intra-entreprises, les services spécialisés des entreprises et des structures publiques (services « hygiène, sécurité et conditions de travail » par exemple).
- **Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion** :
 – Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15

